



ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation académique à l'Action Culturelle

APPEL A CANDIDATURE

PROFESSEUR-RELAIS

SERVICE EDUCATIF GEOPARC LA HAGUE

Le professeur relais est un professeur tout particulièrement reconnu pour ses compétences professionnelles. Il peut enseigner en collège ou en lycée, général, technologique ou professionnel.

Il doit faire preuve d'un fort intérêt pour les problématiques liées à l'éducation artistique et culturelle, en particulier dans le cadre de la mise en œuvre progressive du PEAC tout au long du parcours de l'élève.

Une expérience dans la conception de projets pédagogiques ainsi que des compétences dans la mutualisation de ressources culturelles constituent des atouts nécessaires.

Le professeur exercera sa mission de professeur-relais au sein du service éducatif au sein du Geoparc de la Hague en prenant en compte l'ensemble des ressources culturelles artistiques et scientifiques du territoire. Il travaillera en étroite collaboration avec l'équipe chargée de l'action culturelle et éducative de la structure, la DAAC et les inspecteurs de référence. Il est attendu du professeur-relais **une solide expérience en matière de projets interdisciplinaires**. Il devra par ailleurs posséder une aptitude à l'exploitation numérique des ressources.

Cette mission, d'une durée de 6 mois, couvrira la période d'octobre 2024 à la fin mars 2025.

Pour remplir au mieux l'ensemble des missions présentées ci-dessous, le professeur-relais devra faire preuve d'une bonne capacité à travailler en équipe ainsi que de qualités d'écoute, d'ouverture, d'organisation et de communication.

- Promouvoir les ressources artistiques, culturelles et scientifiques du territoire en lien avec les patrimoines, l'environnement et le développement durable et construire avec les professeurs des offres pédagogiques adaptées,
- Produire quelques ressources pédagogiques lesquelles prendront appui sur les programmes scolaires et les enjeux et objectifs poursuivis par l'éducation artistique et culturelle (Charte EAC) et les différents domaines de l'EAC (*culture scientifique technique et industrielle ; arts visuels et patrimoine ; histoire et mémoire ; livre et lecture* notamment mais non exclusivement). Une attention toute particulière sera à accorder à l'élaboration de pistes interdisciplinaires. Valoriser ces ressources,
- Contribuer avec l'ensemble des professeurs-relais de la DAAC, progressivement mis en réseau, à la réflexion globale portant sur l'éducation artistique et culturelle.

Les candidatures motivées, accompagnées d'un curriculum vitae, **seront adressées à la DAAC pour le 11 octobre date butoir à l'adresse suivante : daac@ac-normandie.fr**

Elles seront examinées par la délégation académique à l'action culturelle, le ou les IA-IPR de référence et par la structure culturelle concernée.

Les candidats pourront avant de transmettre leur candidature contacter si besoin la DAAC et les responsables du service des publics de la structure culturelle.